

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/268908558>

Introduction générale – INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE, ENTREPRISES ET TERRITOIRES

Conference Paper · July 2013

CITATION

1

READS

7,377

2 authors, including:



Jean-Louis Monino

Université de Montpellier

44 PUBLICATIONS 101 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Bonsoir, je travaille sur le big data et l'open data et l'intelligence artificielle et territoriale. J'ai publié chez springer deux articles [View project](#)

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE, ENTREPRISES ET TERRITOIRES

Marché et Organisations n°18

Sous la direction de
Mohamed BOUSSETTA et Jean-Louis MONINO

Considérée comme une pratique occidentale, l'intelligence économique (IE) commence à susciter de plus en plus d'intérêt dans de nombreux autres pays. Une meilleure sensibilisation des acteurs publics et privés accompagne l'essor et la diversification des approches de l'IE. Les auteurs de ce numéro discutent de la notion d'IE : celle-ci doit permettre aux entreprises d'identifier leurs faiblesses, de valoriser leurs atouts et de tirer profit des avantages comparatifs offerts par leur environnement

ISBN : 978-2-343-01058-8 • juillet 2013 • 202 pages

INTRODUCTION GENERALE

Mohamed BOUSSETTA

*Doyen de la faculté des Sciences Juridiques,
Economiques et Sociales
Université Ibn Tofail – Kenitra*

Jean-Louis MONINO

*MCU-HDR- Université Montpellier Sud de France
Directeur Laboratoire Traitement et Recherche
Sur l'Information et la Statistique –TRIS-*

Au cours de ces dernières années, les travaux de recherche se sont, de plus en plus, orientés vers l'étude de certains facteurs immatériels de la compétitivité, notamment, l'information et l'intelligence économique. Pour se tenir au fait des changements, afin de contribuer aux débats et aux pratiques dans ce domaine, plusieurs travaux seront menés afin d'analyser les rapports entre l'information, la compétitivité de l'entreprise et l'attractivité des territoires. Sur le plan stratégique, la gestion de l'information économique est devenue, l'un des moteurs essentiels de la performance globale des agents économiques.

En effet, le processus de mondialisation des marchés contraint ces agents à s'adapter aux nouveaux équilibres qui s'établissent entre concurrence et coopération. Aujourd'hui, la conduite des stratégies industrielles repose largement sur leur capacité à établir des systèmes d'information à orientation externe, afin d'accéder aux informations stratégiques pour mieux anticiper les marchés à venir et les stratégies des concurrents. Pour développer des "systèmes d'intelligence économique", qui permettront aux entreprises nationales, collectivités locales, et à tout acteur de devenir compétitif, l'analyse comparée de la pratique de l'intelligence économique dans les économies les plus compétitives devient une nécessité.

L'importance croissante de l'innovation, l'omniprésence des technologies de l'information et de la communication, la primauté d'une économie de services, ont imposé en quelques années un nouveau moteur déterminant de la croissance: celle de l'immatériel. A côté des richesses concrètes que sont l'industrie manufacturière et le capital matériel, l'économie de l'immatériel, richesse abstraite, est une nouvelle composante d'un monde économique qui a changé. Elle se fonde sur de nouvelles matières premières : le savoir, les connaissances, la créativité, l'imagination et les technologies de l'information.

On suppose et on espère que dans cet espace se situe une forte source de croissance créatrice de richesses et d'emplois. Cette économie du savoir repose sur la créativité, à la fois individuelle et collective, où la matière grise est l'un des principaux déterminants. Ces richesses nécessitent encore plus de maîtriser l'information utile permettant d'agir dans son environnement économique, d'assurer la protection du patrimoine et des savoir-faire, afin d'en tirer un avantage concurrentiel. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intelligence économique que les experts l'ont défini comme : « la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tous les acteurs économiques ».

La réussite et le niveau de performance de l'intelligence économique reposent sur la capacité de recueillir, de sélectionner et d'analyser des données pour une utilisation dans le processus de décision. Aujourd'hui, chaque individu crée, consomme, utilise de l'information numérique. La problématique de sa sécurité, Qu'elle soit publique et sans notion de confidentialité ou bien privée et confidentielle, la problématique de sa sécurité, est finit toujours en matière de :

- La nécessité, d'une part, d'archiver et de gérer l'ensemble des données numériques.
- Protéger, d'autre part, les informations récoltées, les sécuriser et les échanger avec les personnes concernées. Ces différentes étapes sont impliquées dans le processus d'intelligence économique.

Le dispositif doit être en mesure d'apporter les éléments d'appréciation qui vont orienter, permettre d'anticiper et rendre plus efficace la prise de décision ou le projet envisagé. Les services de l'Etat, conscient de l'importance de l'approche de l'intelligence économique dans la compétition mondiale, s'impliquent directement pour ouvrir la voie, aider les entreprises, en contribuant à l'accélération et les mises en œuvre des pratiques de cette approche. C'est dorénavant une politique

publique. L'École doit participer également à former les jeunes, mais aussi les moins jeunes, à ce nouvel environnement.

Les enjeux de l'intelligence économique s'imposent à tous les acteurs voulant améliorer leur niveau de performance sur le marché mondial, sa pratique est devenue une obligation pour ne pas subir, en garantissant son patrimoine économique, et pour apprendre à anticiper en vue de la création de la richesse. Pour ce faire, il faut connaître les solutions sécurisées disponibles qui permettent de: stocker l'information, l'échanger, la partager, la sauvegarder et la gérer davantage. Ainsi que les aspects légaux et organisationnels dont nous disposons.

Les moyens publics (financiers, humains, logistiques) mobilisés dans le cadre du soutien des projets innovants, doivent être orientés plus particulièrement, vers les phases ciblées du processus, et leurs effets doivent pouvoir être appréciés en retour. Ces deux impératifs se conjuguent pour construire les bases d'une politique publique efficace de soutien à l'innovation. Ainsi, la complexité du processus (décrite précédemment), et les divers organismes (publics et privés) qui s'y investissent, concourent à limiter la visibilité de l'implication des pouvoirs publics, et surtout celle des retours sur investissements publics (en terme économique, social ou financier pour les collectivités locales).

Le recueil et le traitement de l'information, concernant les moyens publics mobilisés, l'identification des zones d'intervention dans le processus, et des formes adaptées d'implication, l'appréciation des résultats et de leur impact sur le tissu industriel local, concourent à éclairer l'action publique par la construction d'un certain nombre d'indicateurs. Pour les construire, il convient, d'une part, de constituer des bases de données adaptées et d'autre part de mettre en œuvre les outils statistiques permettant de produire les résultats exploitables. La statistique se situe à la base d'un système d'informations économiques et sociales et permet la mise en place des outils de décision pour les pouvoirs publics et les entreprises.

Le processus de mondialisation des marchés contraint les agents économiques à s'adapter aux nouveaux équilibres qui s'établissent entre concurrence et coopération. Désormais, la conduite des stratégies industrielles repose largement sur la capacité des entreprises à accéder aux informations stratégiques pour anticiper les marchés à venir et les stratégies des concurrents. C'est dans ce cadre, que la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Kenitra au Maroc et l'Université Montpellier Sud de France ont organisé conjointement les 1^{er} et 2 Juillet 2011 un colloque international dont le thème « Intelligence

économique et attractivité des territoires» a nourri les réflexions d'universitaires, chercheurs, étudiants, hommes politiques, économistes et entrepreneurs des deux rives de la Méditerranée.

C'était la quatrième édition de la rencontre scientifique annuelle qui est devenue une tradition au sein de notre faculté. La première, en 2007, avait pour thème « les pôles de compétitivité et l'attractivité des territoires » ; la suivante, en 2009, était consacrée à la « régionalisation et développement : les expériences marocaines et étrangères » et la troisième, en 2010, était axée sur « les politiques et stratégies de sorties de crise ». Notre dernière rencontre fait l'objet de cet ouvrage collectif dans un double objectif : d'une part, de contribuer à faire avancer la recherche dans le domaine stratégique de l'intelligence économique en relation avec l'attractivité des territoires et, d'autre part, de débattre avec un large public.

Ce colloque avait, en effet, pour but de générer un débat sur l'importance de l'intelligence économique comme outil de compréhension et de réorganisation des économies des pays tiers, indispensable à la définition de stratégies industrielles adaptées, réactives et performantes. Cette manifestation scientifique s'est intéressée ainsi, aux instruments et au rôle essentiel que les acteurs peuvent jouer, à la fois, dans le développement du système national d'information et dans la définition des grandes orientations stratégiques du pays, éléments indispensables aux entreprises dans la programmation de leurs stratégies et de leurs prévisions.

C'était aussi l'occasion d'inciter les entreprises marocaines et les régions à travers le Royaume à l'instar d'un certain nombre d'entreprises et de pays étrangers, à prendre des initiatives et à redoubler leurs efforts dans le domaine de l'intelligence économique, en particulier en ce qui concerne les veilles stratégique, concurrentielle et technologique. C'est au regard des expériences étrangères et plus particulièrement françaises et canadiennes, qu'il sera possible de faire apparaître clairement l'ampleur des progrès à réaliser en vue d'atteindre une compétitivité globale. Nous vous proposons un recueil d'articles présentés lors du colloque de Kenitra ; ils abordent tous l'information, la compétitivité de l'entreprise et l'attractivité des territoires.

Le premier article de cet ouvrage est proposé par la présidente de l'Université Montpellier Sud de France, Dominique DEVILLE DE PERIERE, qui a axé son intervention générale sur la question essentielle de l'enjeu de la sécurité de l'information au sein du monde économique. Constituant une fonction stratégique au sein de l'entreprise et ayant pour

finalité la compétitivité, l'information qui est au cœur de l'intelligence économique doit être protégée par un arsenal juridique et institutionnel efficace comme c'est le cas notamment en France.

Dans son intervention, M. Monino, a considéré l'intelligence économique dans son rapport à la gestion territoriale comme la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tout acteur économique en vue de la mise en œuvre de stratégies individuelles et collectives. La communication introductive a parfaitement cadré le débat conceptuel. Le modèle d'intelligence économique stratégique retenu par l'auteur lui a permis de définir la notion d'intelligence économique en ayant recours à trois concepts fondamentaux : Données, Informations, Connaissances.

Cette classification utile et nécessaire a été complétée de manière tout à fait pertinente par la communication de Ghizlane SALAM, qui met l'accent sur le rôle de l'intelligence économique en matière d'amélioration du processus décisionnel à travers une parfaite connaissance de la concurrence et du défi technologique. En se référant au concept de « perfection » ou « d'imperfection » de l'information, elle s'intéresse à la question essentielle de la réduction des risques en disposant de cette information tout en la vérifiant et en l'utilisant. Elle suppose que la réussite d'une démarche d'intelligence économique, au sein d'une organisation, est basée sur le partage d'informations qui peut générer des créations collectives de connaissances et de savoir.

Dans son article Mohamed TORRA traite de la problématique du territoire comme espace d'attractivité et la déclinaison de l'intelligence économique en intelligence territoriale. Ainsi, la dimension territoriale de l'intelligence économique, qui se développe de plus en plus, a permis la construction de l'intelligence territoriale qui d'un côté, répond aux nouveaux défis informationnels et d'un autre côté, permet d'améliorer l'attractivité des territoires.

Lahcen ABDELMALKI traite pour sa part dans sa contribution de la marche vers une nouvelle intelligence économique au service du territoire à travers les technologies des réseaux à la lumière de quelques expériences récentes françaises. Dans sa communication, la double facette des NTIC qui sont considérées tantôt comme un vecteur d'ordre et d'autorité, tantôt comme productrice de polarités spatiales et d'inégalités a été mise à nue dans leur rapport avec les territoires.

Zahra MANSOURI, quant à elle, aborde l'analyse conceptuelle de l'intelligence économique et de la compétitivité des entreprises avant de faire une étude de leur interaction et plus particulièrement de l'impact direct de l'intelligence économique sur la compétitivité. Dans ce

domaine, la difficulté réside moins dans la disponibilité de l'information, que dans sa gestion et sa protection qui constituent d'ailleurs les dimensions principales de tout avantage compétitif dont l'intelligence économique représente l'outil stratégique nécessaire.

Mounia SLIMAN et Ahmed EL ABBASSI ont étudié le lien entre l'intelligence économique et la décision d'investissement à travers une évaluation, extrêmement intéressante, des pratiques des entreprises marocaines et canadiennes. S'inscrivant dans une démarche exploratoire, leur article tente d'une part, d'approfondir la compréhension du processus des investissements en intelligence économique et d'autre part, d'explorer la pratique de cette évaluation au niveau d'une grande entreprise marocaine qui a beaucoup investi dans le développement de la fonction intelligence économique dans sa structure.

Soulaimane LAGHZAOUI et Marie-Christine MONNOYER-LONGE, ont fait une analyse pertinente des pratiques en matière de veille stratégique des PME exportatrices canadiennes tout en les liant au niveau de leur engagement à l'international. Cette contribution, qui a largement confirmé le rôle fondamental du dirigeant dans toute PME, a permis de démontrer la relation importante et directe entre le développement des activités à l'international et la pratique de la veille stratégique dans les PME soulignent ainsi, et fort justement, les relations existantes entre la mondialisation et intelligence économique.

Enfin, Soraya SEDKAOUI et Jean Louis MONINO vont mettre le point sur la place des technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant qu'un vecteur déterminant et un outil indispensable pour la démarche d'intelligence économique et veille concurrentielle.

C'est dans ce cadre de réflexion et d'analyse, que le thème original du colloque a donné lieu à un débat de fond qui a permis le rapprochement des idées et l'insertion de la recherche en matière d'IE dans l'espace entrepreneurial. Ce qui a fait de cette manifestation, une occasion de formulation et de proposition des actions qui doivent être menées pour développer des systèmes de gestion stratégique de l'information économique permettant au Maroc, et aux autres pays, d'appréhender efficacement les opportunités et les risques liés à l'accès à l'information et son utilisation. Il s'agit donc de montrer la nécessité d'une maîtrise collective de l'information ouverte par l'ensemble des acteurs économiques.

Nous remercions :

- Evelyne CAVE qui a bien voulu relire l'ensemble de l'ouvrage et qui nous a proposé un ensemble de remarques importantes pour la bonne compréhension de cet ouvrage.
- Les chercheurs du laboratoire TRIS qui ont eu la lourde tâche de relire, mettre en forme et de vérifier le document : Abdoulaye BARRY, Amokrane AIT KADDOUR et Soraya SEDKAOUI.

Enfin, ce colloque et cet ouvrage n'aurait pas pu voir le jour sans le travail réalisé par l'équipe de chercheurs de la Faculté de Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de l'université IBN TOUFAIL de Kenitra (Maroc) : Fatima Zahra ACHOUR, Hindo BADDIH , Aziz BENSBAHOU, Driss DAOUI, Souad, GUELZIM Zhor OMARI ALAOUI L, Mohamed TORRA.